

PROPOSITIONS D'AMENDEMENT AU RÈGLES DE LA FQBG

Proposition #1

BRIS D'ÉGALITÉ

ACTUEL

Voir Bris d'égalité - FQBG

MODIF/AJOUT

Ajouter, entre le point #3 et #4 :

Défaites totales : *Moins de défaites en général.*

Proposition #2

RÈGLES DE RÉGIE – COUPE DES CHAMPIONS

ACTUEL

-

MODIF/AJOUT

Il est permis de participer à la Coupe des Champions que dans une seule catégorie.

Proposition #3

RÈGLE DE RÉGIE – SÉNIOR ÉLITE

Article 7 1 e)

ACTUEL

Un repêchage aura lieu durant les 15 jours suivant la date officielle de la dissolution de l'équipe pour les joueurs qui sont actuellement sous contrat avec l'équipe.

MODIF

Un repêchage aura lieu durant les 15 jours suivant la date officielle de la dissolution de l'équipe pour les joueurs qui ont été sous contrat avec l'équipe depuis le dernier Championnat provincial Élite, sauf les joueurs actuellement sous contrat avec une autre équipe.

Proposition #4

RÈGLES DE RÉGIE

AJOUT

Le comité de discipline d'un événement ou de la FQBG peut utiliser la vidéo de la diffusion officielle (mandaté par l'organisation de l'événement) de l'événement pour décerner des sanctions ou suspensions, lorsque disponible. Les vidéos personnelles ne seront pas recevables.

Proposition #5

ARTICLE 13 – RÈGLES DE RÉGIE

ACTUEL

Un protêt d'éligibilité de joueur peut, par contre, être déposé dans la semaine suivant l'événement.

MODIF/AJOUT

Un protêt d'éligibilité de joueur peut, par contre, être déposé 1 heure suivant la fin la partie.

Proposition #6

ARTICLE 14 – Catégories Mineur

ACTUEL

M8 – M10 – M12 – M14 – M16 – M19

MODIF/AJOUT

M9 – M11 – M13 – M15 – M17 – M20

Ca reste les mêmes années. C'est juste le nom qui change. Pour 2026-2027.

Claudette Bergeron - Proposition #7

Voir lettre de Claudette Bergeron

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX

ACTUEL

Le Championnat provincial M19 est intégré dans le Provincial Mineur.

MODIF

Le Championnat provincial M19 est intégré dans le Provincial Senior Élite.